

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

Direction des soutiens et des finances

**Arrêté du 19 janvier 2018 portant création de la compagnie de gendarmerie départementale
de Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique)**

NOR : INTJ1801753A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,
Vu le code de la défense ;
Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15-1 et R. 15-22 à R. 15-27 ;
Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2,

Arrête:

Article 1^{er}

La compagnie de gendarmerie départementale de Notre-Dame-des-Landes est créée, à compter du 20 janvier 2018, dans les conditions précisées en annexe.

Article 2

Le commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Notre-Dame-des-Landes, ainsi que ses adjoints, exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13 à R. 15-2, R. 15-24 (1^o et 4^o) et R. 15-27 du code de procédure pénale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 19 janvier 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :
*Le général, sous-directeur
de l'organisation et des effectifs,*
A. BROWAËYS

ANNEXE

COMPAGNIE	SITUATION
Notre-Dame-des-Landes	PSIG Notre-Dame-des-Landes 1 PSIG Notre-Dame-des-Landes 2 PSIG Notre-Dame-des-Landes 3 PSIG Notre-Dame-des-Landes 4 PSIG Notre-Dame-des-Landes 5 PSIG Notre-Dame-des-Landes 6 PSIG Notre-Dame-des-Landes 7 BR Notre-Dame-des-Landes 1 BR Notre-Dame-des-Landes 2